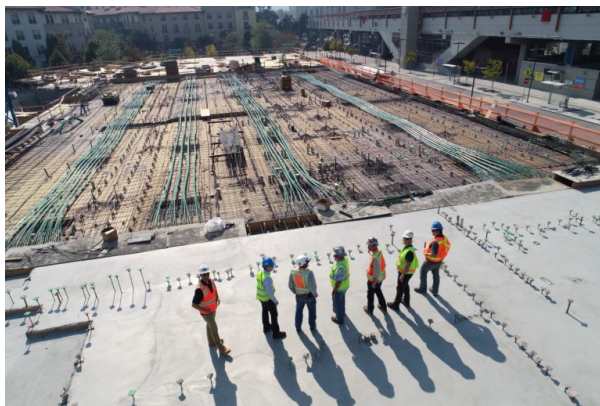


La culture sécurité, un enjeu crucial pour la performance des entreprises

PARTAGER :

Les accidents graves ou mortels ne sont plus tolérés par la société ni par les salariés. D'où la nécessité pour les entreprises d'instituer une culture de la sécurité des conditions de travail à laquelle doivent adhérer durablement la direction générale et l'ensemble des salariés.

Un seul accident grave peut suffire à entacher la réputation d'une entreprise. Voire à engager la responsabilité pénale du dirigeant. Des risques que les entreprises cherchent à prévenir en instituant une culture de la sécurité auprès de leurs salariés. Selon l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI), il s'agit d'un « ensemble de manières de faire et d'agir partagées au sein d'une organisation qui permet de maîtriser les risques les plus importants de l'activité. » L'occasion de souligner que la culture de sécurité ne se décrète pas. Elle se construit. Elle s'éprouve au quotidien dans les discours et les actes. L'ICSI estime d'ailleurs qu'une culture sécurité performante consiste à renforcer le poids donné à la sécurité dans les arbitrages.



La culture sécurité doit participer au bien-être des salariés. © Scott Blake-Unsplash

Miser sur la reconnaissance des salariés

On s'en doute, les grandes entreprises du BTP se montrent particulièrement avancées sur ce sujet. C'est le cas d'Eiffage qui se donne pour objectif le « zéro risque » pour une sécurité à 100 %. Citons aussi Vinci avec

le « 0 accident grave ou mortel » d'ici 2030. Idem pour Suez, membre de l'ICSI, qui prône une vision partagée des risques majeurs avec l'ensemble des collaborateurs et des sous-traitants. Sa stratégie santé et sécurité se distingue notamment en prônant une culture juste. Laquelle encourage la confiance afin de renforcer la mobilisation autour du bien-être de chacun. Un des aspects de cette culture, c'est qu'elle amène les managers à ne pas se focaliser sur la sanction et à miser sur la reconnaissance des salariés qui rapportent de bonnes pratiques ou qui participent à l'amélioration des conditions de travail. « Cette approche permet de mobiliser

l'ensemble des salariés sur la question sécurité et de lutter contre le silence organisationnel qui empêche les remontées d'informations comme les « presque-accidents » qui sont salutaires à l'amélioration de la sécurité », estime Yves Boissières, le directeur général de l'ICSI.

Garantir l'effectivité des pratiques

Instituer durablement une culture de sécurité se prépare. « *L'entreprise doit choisir le bon moment et être crédible en démontrant son engagement par des actes concrets* », prévient Dominique Vacher, dirigeant de DVConseils, expert en sécurité et santé au travail (SST) et en responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cette démarche se fait en plusieurs phases. « *À commencer par le choix d'outillages, de matériels, et d'équipements de protection individuelle (EPI) sûrs et adaptés, dont le bon fonctionnement est suivi et garanti.*



Dominique Vacher, consultant en prévention.

Ensuite l'employeur doit veiller à ce que son organisation, sa gouvernance, ses processus intègrent, dans une logique d'amélioration continue, la SST comme ils intègrent coûts, qualité, environnement, égalité Homme/Femme, etc. . Troisième phase, il est nécessaire de bien choisir ses managers et de s'assurer qu'ils développent une posture créatrice de confiance, de santé et au final de performance. Ils doivent notamment être exemplaires et adopter une démarche de co-construction avec leurs collaborateurs afin que ces derniers s'approprient le sens de la démarche et adhèrent aux pratiques de l'entreprise. Cette approche est plus lente à mettre en place mais est plus robuste dans le temps. Enfin, chaque salarié doit devenir acteur de sa propre SST et s'engager pour participer à construire la performance et la pérennisation de l'entreprise », explique cet ex-professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris qui démontre qu'en contribuant à la performance SST, l'entreprise accroît la maîtrise de son activité et donc de ses affaires, pour déboucher sur une culture de l'excellence. À charge pour l'employeur, et c'est peut-être le plus ardu, de garantir l'effectivité des pratiques mises en place et leur systématisme : c'est le prix pour atteindre l'excellence !



Vincent Giraudeau dirige le cabinet de conseil Yzeis. © DR

Personnaliser les messages

Pour que les salariés adhèrent durablement à la culture sécurité de l'entreprise, il est nécessaire de communiquer auprès d'eux en personnalisant les messages. « *En effet, chaque personne est unique dans l'entreprise, fait remarquer*

Vincent Giraudeau, PDG du cabinet de conseil Yzeis et président de la Fédération

des acteurs de la prévention, un Think Tank dans le domaine de la SST. *Une personne nouvellement embauchée n'a pas les mêmes attentes ni le même vécu qu'un salarié plus âgé, cela demande d'appréhender la manière de convaincre ce nouveau collaborateur de ne pas prendre de risque dans son travail et d'adhérer à la culture sécurité de l'entreprise.* » Le PDG d'Yseis nous fait d'ailleurs remarquer qu'à la différence de la QVT, très peu d'entreprises mettent en avant leurs objectifs et leurs résultats en matière de sécurité et santé. Or ces informations permettent non seulement de conforter leur écosystème (salariés, clients et partenaires) mais aussi d'attirer et fidéliser les nouveaux talents. À méditer.

Eliane Kan

EN SAVOIR PLUS

REED EXPOSITIONS FRANCE

52-54, quai de Dion Bouton

CS 80001 - 92806 Puteaux Cedex

+33 (0)1 47 56 50 00

+33 (0)1 47 56 21 90

info@reedexpo.fr (mailto:info@reedexpo.fr)

[Contacts \(/contacts/\)](#)

[Mentions légales \(https://www.reedexpo.fr/mentions-legales/\)](https://www.reedexpo.fr/mentions-legales/)

[Cookies \(https://privacy.reedexpo.com/fr-fr/cookie-policy.html\)](https://privacy.reedexpo.com/fr-fr/cookie-policy.html)

[Données personnelles \(https://privacy.reedexpo.com/fr-fr.html\)](https://privacy.reedexpo.com/fr-fr.html)

[Vos droits \(https://app.onetrust.com/app/#/webform/0c3a1ef7-191f-4781-af27-a22efb1eb768\)](https://app.onetrust.com/app/#/webform/0c3a1ef7-191f-4781-af27-a22efb1eb768)